

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 MARS

CHUTE DU MINISTÈRE

Par 310 voix contre 161, la Chambre a renversé le Cabinet Ferry.

A LA CHAMBRE

Hier, la foule envahit, dès midi, tous les trottoirs, toutes les rues environnantes du Palais-Bourbon. Elle s'étend jusqu'à la place de la Concorde. Le pont est envahi. Les postes ont été quadruplés. On dit même que les régiments sont consignés dans leurs quartiers.

La séance ne s'ouvre qu'à 3 heures moins un quart. Les bureaux des gauches se sont réunis en réunion plénière et M. Ferry à la suite de leur décision a dû sensiblement modifier la rédaction première de sa déclaration. Cette déclaration était arrogante. Elle est devenue humble. Elle plaide les circonstances atténuantes. Elle se rabat sur l'indulgence.

À 3 heures, M. Ferry paraît à la tribune. Des huées partent des tribunes. On a peine à contenir l'indignation du public. M. Ferry lit d'une voix assez ferme sa déclaration. Il annonce que les espérances qu'il croyait en son âme et conscience (on murmure) pouvoir donner samedi ne se sont pas réalisées. Il affirme cependant que la guérison du général Négrier est à peu près certaine — beaucoup disent que le brave soldat est mort — et que la retraite s'effectue sans incident. M. Ferry y tient. Il demande 200 millions pour faire la guerre et dégager nos soldats. Il veut bien déclarer, le plus humblement du monde, d'ailleurs, que le cabinet ne considérera pas ce vote comme un vote de confiance et que la Chambre restera maîtresse de confier à d'autres mains la conduite des affaires.

M. Ferry descend de la tribune. M. Clémenceau et M. Delafesse y montent aussitôt. M. Clémenceau, qui voit le ministère perdu et tient à réparer son moment de faiblesse de samedi, se cramponne à la tribune et finalement, avec l'aide de M. Brisson, la garde.

M. Clémenceau tranche dans le vif. Il ne veut même pas s'occuper du ministère. D'ailleurs il n'y a plus de ministres. Il n'a en face de lui que des accusés. On applaudit. M. Ferry se met à rire. Plusieurs députés signalent cette cynique hilarité et des cris d'indignation que ne peuvent arrêter les applaudissements des derniers domestiques fidèles — ils ne sont pas nombreux — partent de toutes parts.

M. Clémenceau dépose une demande d'interpellation sur le Tonkin et un ordre du jour condamnant le ministère. (Applaudissements presque unanimes.)

M. Raoul Duval déclare, au nom de la droite, que ses amis et lui approuvent pleinement la déclaration faite à la tribune par M. Clémenceau. Il eût pu ajouter que cette droite avait depuis 48 mois répété incessamment à chaque nouvelle demande de crédits les avertissements que M. Clémenceau s'était décidé à donner énergiquement, il faut le reconnaître, mais tardivement.

M. Ribot a succédé à M. Raoul Duval. Il s'est étonné que le ministère fût encore sur les bancs et a déposé un ordre du jour portant en substance « que la Chambre, envoyant toute sa sympathie et toute sa confiance aux soldats et aux chefs du Tonkin, ne pouvait discuter les crédits que devant un ministère moins suspect. »

M. Ferry a réclamé la priorité pour la discussion des crédits. 310 voix contre 161 ont repoussé cette prétention. C'était la mort du cabinet, et M. Ferry est monté de nouveau à la tribune pour annoncer la démission du cabinet. Cette nouvelle, qui a immédiatement transpiré au dehors, a soulevé des acclamations dans la foule. Les ministres quittent leurs bancs et s'enfuient, on peut le dire, par les jardins de la présidence. Rochefort qui passe est acclamé. La

même foule se porte au-devant du marchand de Mac-Mahon qui passait devant la Chambre et crie: « Vive Mac-Mahon! » Je brusque le reste de la séance.

L'urgence de la mise en accusation est repoussée. Puis c'est devant des banquettes à peu près vides que l'on décide que les bureaux vont se réunir immédiatement pour nommer la commission des crédits.

C'est fini. M. Ferry est par terre. Il est tombé comme il devait tomber, lâchement et misérablement.

L'agitation est extrême dans Paris. La chute du ministère n'est pas faite pour l'apaiser.

Le monde du commerce et celui de la Bourse sont dans la consternation. On s'attend aux nouvelles les plus douloureuses du Tonkin, et l'irritation contre l'odieux cabinet qui vient de tomber va s'accroissant d'heure en heure.

On lit dans le National:

« Nous ne savons pas ce que feront aujourd'hui les députés qui depuis deux ans, uniquement guidés par des intérêts de coterie ou de misérables préoccupations personnelles, ont, avec la complicité du gouvernement, rendu possible ce cruel désastre. Tels que nous les connaissons, nous doutons fort qu'ils soient capables de s'élever au-dessus des plus mesquines préoccupations de parti et qu'ils sachent remplir virilement, avec sangfroid, les devoirs que leur impose la situation si grave où nous sommes. »

On lit dans la France libre:

« Que le parti républicain ne l'oublie pas, cette journée va être décisive pour lui. » Il doit déclarer bien haut que l'heure est venue de rentrer dans la tradition généreuse, libérale et humanitaire de la Révolution, qu'un peuple ne se déshonore pas en reniant la politique de sac et de corde de quelques avocats pitoyables et sans conscience, et que la France est aussi résolue à

défendre le Delta qu'elle est décidée à substituer la paix, la loyauté et l'honneur à la tuerie, au mensonge et à la lâcheté pratiqués par les hommes du pouvoir.

« Un nouveau ministère doit être formé sur cette déclaration. »

Qui consentira à assumer en ce moment l'effroyable responsabilité de liquider la situation léguée par Jules Ferry?

Les noms mis en avant sont MM. de Freycinet, Goblet, Constans, Ribot, Duclerc, Fallières, Brisson, Devès.

Les opportunistes traitent maintenant couramment Ferry de misérable.

Les quais et les abords du Palais-Bourbon sont envahis par une population considérable. Des cris de toute nature se font entendre: Vive la Commune! A bas la République opportuniste!

A l'eau Ferry! A mort Ferry! crie-t-on de tous côtés.

L'excitation est à son comble.

La foule s'est portée au ministère des affaires étrangères en hurlant contre l'ancien président du conseil et en poussant les cris de: A mort Ferry!

Un de nos confrères, pris pour un député, a été insulté et traité de « ventru opportuniste ».

M. de Freycinet s'est rendu à l'Elysée et a eu une longue conversation avec le Président de la République.

On parle d'une nouvelle combinaison ministérielle ayant M. de Freycinet comme pivot, et dans laquelle entreraient MM. Constans et Floquet. Les titulaires actuels des ministères de la guerre et de la marine conserveraient leurs portefeuilles.

Le général de Négrier est promu au grade de général de division.

Le Gaulois parle du général de Courcy ou

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

V

LA BOLLE DE BICÈTRE (suite).

Mariette retomba dans le même état de prostration d'où j'avais eu tant de peine à la faire sortir. Son pauvre cerveau subissait une véritable torture.

— Vous voyez bien, repris-je, que vous pouvez parler. Lorsqu'on nous arrête, vous me dites: Viens, que je te parle de ta famille. La révélation que vous ne pûtes me faire alors, je l'attends de vous en ce moment, Mariette.

Avec le sentiment de la réalité, le remords lui revenait et le trouble de la conscience se joignait à celui de la raison, où la lumière n'entraît que difficilement.

— Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! dit-elle, ce fut un jour de grand malheur. Je ne voulais pas, non, je ne voulais pas, mais on me poussa. L'enfant dormait dans son berceau, je l'avais endormi la veille avec la chanson, vous savez; je le pris... j'aurais dû tomber sans vie plutôt que de le porter plus loin. Oh! mon Dieu!

Elle s'arrêta encore; elle était plus blanche qu'on suaire! J'avais le cœur palpitant. Après bien des détours, après bien des paroles que je n'ai pas cru utile de rapporter, je sortais enfin vainqueur de ma lutte contre son cerveau rebelle. Je touchais enfin au but, j'allais connaître le précieux secret.

— Parlez donc, Mariette, repris-je vivement, où cela se passa-t-il?

— Ne vous l'ai-je pas dit? C'était bien loin d'ici, en Bretagne.

J'écoutais, la respiration haletante. En ce moment, elle fut interrompue par des cris déchirants, le bruit de pas lourds sur le parquet du corridor et par celui de la porte éclatant sous le choc d'une crosse de fusil.

Le pièce se remplit d'une troupe d'hommes farouches, portant sur les épaules la carmagnole, sur la tête le bonnet rouge. Chacun d'eux tenait à la main un sabre nu sur lequel on voyait des traces de sang. Les vêtements et les mains de la plupart d'entre eux en étaient également souillés. Ces hommes, dont les visages révélaient les instincts les plus bas et les plus pervers, étaient d'un aspect hideux.

C'étaient les massacreurs de septembre, ceux qui avaient déjà égorgés les prisonniers des Carmes, de l'Abbaye et de la Conciergerie. On leur avait dit que l'hospice de Bicêtre ne renfermait pas seulement des fous et des idiots, qu'il s'y trouvait

aussi des détenus de diverses catégories et des conspirateurs royalistes.

Dès leur entrée, ils s'étaient placés entre les femmes et le groupe d'hommes dont je faisais partie, de sorte qu'il ne me fut plus possible d'adresser une parole à Mariette.

Le docteur Pinel avait une attitude calme en face des bandits; je le vois encore avec ses cheveux blancs, sa belle figure qui portait l'empreinte d'une vie consacrée à la pratique du bien.

— Que venez-vous faire ici? demanda-t-il; un hospice n'est-il donc plus un asile inviolable?

— Nous venons chercher les traîtres que renferme cette maison.

— Elle ne renferme que des malades. Qui êtes-vous pour venir les troubler dans leur repos?

— Nous sommes le peuple qui veut se venger.

Il sourit tristement.

— Non, vous êtes le crime, le peuple ne vous a pas donné mandat pour souiller sa cause.

Je remarquai que cette assurance faisait quelque effet sur plusieurs de ces misérables, mais non sur celui qui, à deux reprises, lui avait répondu. Je connaissais la voix de cet homme, ce n'était pas la première fois que je voyais son visage. J'interrogeai mes souvenirs, ils se précisèrent. J'avais devant moi Cyprien, le domestique de Mme Sauvrais, celui que j'avais vu fuir avec elle de la maison dépouillée; depuis, je les avais retrouvés en même

temps devant les parades du saltimbanque.

Elle l'avait, évidemment, associé à sa haine, je n'avais aucune pitié à attendre de lui. Au regard triomphant qu'il dardait sur moi, je vis qu'il m'avait aussi reconnu; je crus aussi remarquer que son attention se fixait sur Mariette.

— Allons, citoyens, dit-il, nous n'avons pas de temps à perdre, il faut travailler.

Ce mot était sinistre.

Il s'avança vers le docteur Pinel, qui nous couvrait de son corps, M. de Montmahé et moi, et voulut lui mettre la main au collet. Mais en ce moment un nouveau personnage entra. Il était mis plus proprement que les autres, et, quoique sa figure blême et sinistre exprimât la cruauté, elle était moins abjecte. On m'a dit depuis que cet homme devait être Maillard, qui avait dirigé les massacres, toutefois je n'oserais l'affirmer. Il parut mécontent de voir un de ses compagnons empiéter sur son autorité.

— Je suis le seul maître ici, dit-il durement à Cyprien, laisse cet homme.

Puis s'adressant au docteur:

— Qui es-tu?

— Je suis le docteur Pinel, toute mon existence a été consacrée à soigner les malades; est-ce la un titre à la persécution?

L'abbé Sicard, le véritable auxiliaire de l'abbé de l'Épée dans son œuvre des sourds-muets, avait



du général de Galliffet pour le commandement du Tonkin.

#### MOBILISATION DES 4<sup>es</sup> BATAILLONS.

Dès samedi, les ordres de mobiliser tous les quatrième bataillons de l'armée ont été envoyés, en même temps que l'ordre de demander dans tous les régiments le plus grand nombre possible de volontaires afin de former des régiments de marche qui seront expédiés immédiatement au Tonkin. Les mêmes ordres ont été expédiés dans les circonscriptions maritimes auxquelles 5,000 inscrits sont demandés pour la flotte.

### DÉSASTRE AU TONKIN

Une effroyable nouvelle nous est arrivée de l'Extrême-Orient.

Les imbéciles et les criminels qui détenaient le pouvoir ont trahi nos troupes.

C'est un désastre, un désastre complet, un désastre effroyable!

Les dernières nouvelles avaient le chiffre effrayant de QUINZE CENTS tués et blessés, peut-être y en a-t-il le double. Est-ce que l'on sait jamais à quoi s'en tenir au juste avec les falsificateurs de dépêches qui étaient au gouvernement?

La situation de notre corps expéditionnaire est, hélas! facile à résumer en deux mots: le brave général de Négrier a été écrasé sous des masses énormes. Les débris de sa brigade, à marches forcées, tâchent de regagner le Delta.

La brigade Giovanelli, qui lutte désespérément à l'autre extrémité du Tonkin, les petites garnisons avancées, s'efforceront de revenir au même but.

Le Delta, en effet, c'est le réduit où vont se réfugier, sous les ordres du général en chef, les fractions actuellement éparses du corps expéditionnaire.

Elles vont y être assiégées par cent mille Chinois victorieux, et le général Brière de l'Isle déclare qu'il espère pouvoir s'y défendre.

Mais si son « espérance » ne se réalisait pas, ce serait un autre désastre plus épouvantable encore. On peut, en effet, abandonner Lang-Son, Tuyen-Quan, Bac-Ninh, d'autres places encore; on ne peut évacuer Hanoi. Derrière Hanoi, c'est la mer, et le général en chef n'est pas sûr de pouvoir s'y maintenir!

#### L'INVASION CHINOISE.

Le Figaro évalue à cent mille le nombre des Chinois entrés au Tonkin.

L'Intransigeant porte ce chiffre à deux cent mille.

La République française dit: « L'heure est venue de prendre une résolution suprême et définitive. Que le gouvernement réclame les forces vraiment nécessaires pour frapper un coup décisif; que la majorité républicaine reste unie; que la Chambre se montre calme et sûre de sa force, ferme dans sa

échappé à la rage des égorgeurs de l'abbaye. Le docteur Pinel était comme lui un bienfaiteur de l'humanité. Le nouveau venu obéit-il à ce sentiment de respect que les grands caractères imposent parfois aux natures les plus criminelles, ou bien trouva-t-il une satisfaction à se mettre en travers des desseins de Cyrien? Je ne sais, mais l'effet fut le même.

— Le docteur Pinel n'a rien à craindre, dit-il; quels sont les autres?

— Les deux autres, dit le docteur, sont des amis qu'une pensée d'humanité a amenés ici.

— Ils répondront eux-mêmes à l'interrogatoire dans la cour.

— Ils sont sous ma sauvegarde ici, reprit avec fermeté le docteur Pinel, je partagerai leur sort, épargne-les ou enveloppe-nous tous dans le même arrêt.

Soit que cette fière attitude lui imposât, soit que tant de sang versé déjà eût produit en lui une sorte de satiété, le chef de la bande, après avoir d'abord froncé le sourcil, se borna à dire:

— Me réponds-tu d'eux?

— Comme de moi-même.

Cyrien laissait voir sa rage impuissante, il ne pouvait se résigner à ce que ses victimes lui échappassent; mais il n'était pas en mesure de faire prédominer sa volonté; ses compagnons, véritables brutes qui frappaient avec la même

volonté, et la crise actuelle sera bientôt passée.

Le Figaro demande de rappeler immédiatement la flotte de Courbet et les troupes de Kelung pour secourir le général Brière.

Le Voltaire: « L'heure des transactions est passée, il faut marcher et frapper au cœur l'ennemi encouragé par notre longanimité. »

La Justice: « Il faut d'abord que le ministre soit frappé de déchéance, en attendant qu'il ait à répondre de ses attentats contre la patrie; il faut frapper d'une réprobation unanime M. Ferry et tous ses complices; puis, que la Chambre ayant fait justice, s'occupe de passer sans retard aux cruelles éventualités de l'heure présente et avant tout de secourir nos vaillants soldats. »

Le Soleil: « Il était réservé à la République de nous infliger l'humiliation d'être vaincus par les asiatiques. »

Dans un autre article, le Soleil demande d'envoyer immédiatement au Tonkin les troupes de l'amiral Courbet et celles qui sont à Formose.

« Républicains et Monarchistes, ajoutez-il, nous devons avoir un seul but et une seule pensée: Sauver les soldats français qui se battent à des milliers de lieues contre l'invasion des barbares. »

La Paix demande d'imposer silence aux dissensions pour se grouper autour du drapeau de la France.

Les Débats: « Les résolutions à prendre doivent être examinées et décidées de sang-froid, non sous l'émotion de la première heure, non avec la pensée d'effrayer la Chine par des mots; ce sont des résolutions précipitées qui ont gâté tout au début. »

Le Radical demande l'évacuation du Tonkin parce que la guerre poussée à outrance serait la ruine de la France et la perte de la République.

Le Petit Journal demande d'aller à Pékin, après quoi, l'honneur étant sauf, nous pourrions renoncer à cette déplorable aventure.

Tous les journaux radicaux demandent la mise en accusation du ministère.

### L'ÉCOLE GRATUITE.

La Chambre vient de voter une loi qui intéresse vivement les communes. Il s'agit d'un nouveau moyen de leur tirer de l'argent pour les Écoles primaires.

La Caisse des Écoles est vide; pour la remplir, on y avait mis, en 1878, 420 millions, en jurant que cette somme suffirait à tous les besoins. En 1881, il n'y avait plus rien et la République y logea 400 millions; par exemple, disait-elle, cette fois c'est fini! L'année suivante elle y jetait encore 420 millions. Cette subvention devait être la dernière.

Cependant, trois ans après, en 1885, la Caisse des Écoles engloutissait 420 nouveaux millions. Maintenant, dit M. de Mackau, la Caisse des Écoles nous demande 629 autres millions! C'est de la folie.

Vous vous trompez, répond d'un air

indifférence que le boucher assommant des bœufs, subissaient l'ascendant du chef.

Au commencement de cette scène, le docteur Pinel avait fait un signe à l'un des surveillants de la prison, et celui-ci, pendant que l'attention était tournée vers nous, avait ouvert une porte dérobée au fond de la salle et y avait poussé les folles. Guidées par l'instinct de la conservation, elles s'étaient précipitées vers cette issue et y avaient disparu.

Au moment où la bande allait quitter la pièce, Cyrien s'aperçut de l'absence des femmes. Il poussa un cri de colère et s'élança vers la porte; elle s'était refermée sur les fugitives; il voulut l'ouvrir à l'aide de son sabre, la lame se brisa. Fou de colère, il s'empara du fusil d'un de ses compagnons et, de la crosse, frappa à coups redoublés; elle finit par céder. Ce travail avait demandé du temps; cependant, je tremblais qu'il ne rejoignît celle qui conservait encore une partie de mon secret. Heureusement, derrière la porte commençait un couloir étroit, obscur et à pente rapide; j'entendis la chute d'un corps roulant lourdement sur les marches, puis un horrible blasphème.

Je respirai et me mis à la fenêtre; j'aperçus les fugitives. Elles étaient déjà loin; elles couraient au milieu des accidents de terrain; je les vis disparaître derrière un bouquet d'arbres qui masquait le cours de la Bièvre; Mariette était sauvée, mais me serait-il permis de la retrouver?

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

réjoui le ministre M. Fallières, et la preuve, c'est que la Caisse des Écoles n'existe plus. Voici le nouveau système:

« La commune recevra une subvention qui sera calculée en tenant compte des éléments que voici: 1° la valeur du centime; 2° le montant des charges actuelles; 3° l'insuffisance des revenus; 4° le total des dépenses et des sacrifices de la commune. (Très-bien! très-bien!)

« Tout ceci peut se traduire par des coefficients qui sont inscrits dans un tableau annexé à la loi et qui servent à déterminer le quantum de la subvention. (Nouvelle approbation.)

« Le projet décide qu'en tenant compte de ces divers éléments les subventions varieront de 15 à 80 0/0, de telle sorte que les communes pauvres pourront recevoir jusqu'à 60 et même 80 0/0 de la dépense.

« Voilà l'innovation que nous avons introduite dans la loi. »

La Caisse des Écoles n'existe plus, soit! Néanmoins on nous arrache 629 millions; la Caisse des Écoles a changé de nom, voilà tout, c'est le panier des écoles, et un panier percé.

Quand nos budgets sont en déficit, quand la politique coloniale absorbe des centaines de millions, quand notre armée épuisée du Tonkin réclame des renforts et que les plus graves complications menacent d'éclater en Europe, les républicains jettent 629 millions dans le panier percé. N'est-ce pas de la pure folie?

La démocratie, dit M. Fallières, nous impose cette dépense; non, c'est la franc-maçonnerie.

### PROTESTATION DE M<sup>r</sup> FREPPEL.

La Chambre a voté, la semaine dernière, un projet de loi relatif aux subventions de l'État pour constructions ou appropriations de lycées, collèges et maisons d'écoles.

Ce projet implique une dépense qui ne s'élève pas à moins de 629 millions. En vain M<sup>r</sup> Freppel, M. le baron de Mackau l'ont combattu, au nom du bon sens, au nom de la raison, par les plus péremptoires arguments, démontrant qu'il est ruineux pour les communes et pour l'État. La majorité a adopté la proposition. Majorité et ministres trouvent que la guerre de Chine n'est pas pour nos finances un gouffre assez profond, qu'il convient d'en ouvrir encore d'autres, que la dilapidation de nos dernières ressources doit être continuée avec une égale intensité au dedans et au dehors, aux quatre coins de l'Extrême-Orient et dans chacune des 36,000 communes de France.

Avant le vote, M<sup>r</sup> Freppel a demandé la parole et fait entendre une éloquente protestation que nous reproduisons:

« M<sup>r</sup> FREPPEL. — Messieurs, en réponse aux observations que j'avais eu l'honneur de vous présenter à l'ouverture de ce débat, M. le rapporteur a prétendu que nous étions systématiquement hostiles au développement de l'instruction publique.

« A gauche. — C'est bien vrai!

« M. LE PROVOST DE LAUNAY. — Non, ce n'est pas vrai!

« M. le comte de MAILLE. — C'est si peu vrai que nous faisons constamment des sacrifices pour l'instruction.

« M<sup>r</sup> FREPPEL. — Ceci m'oblige à faire une déclaration et à indiquer à la Chambre, avant qu'elle se prononce sur l'ensemble du projet de loi, les motifs pour lesquels il m'est impossible de le voter. Je voterai contre le projet de loi pour trois motifs:

« Le premier, c'est qu'il engage gravement les finances de l'État dans un moment où vous avez toute espèce de raisons pour les ménager. Je crains que cette nouvelle dépense, venant s'ajouter à tant d'autres, ne vous amène forcément à la création de nouveaux impôts. (Très-bien! très-bien! à droite.)

« Le deuxième motif pour lequel je repousse le projet de loi, c'est que, au nombre des établissements auxquels il s'applique, il en est d'où la religion est exclue... (Interruption à gauche); tandis qu'elle devrait, au contraire, occuper la première place.

« M. GUSTAVE RIVET. — Sa place est à l'église!

« M<sup>r</sup> FREPPEL. — Je veux parler surtout des écoles primaires et des lycées de jeunes filles. (Bruit à gauche. — Très-bien! très-bien à droite.)

« Le troisième motif qui me fera rejeter le projet de loi, c'est qu'il a pour but évident de combattre l'enseignement libre; or, j'estime qu'il est de mauvaise politique de combattre l'enseignement libre, qui ne coûte rien à l'État, tandis que la création de vos écoles n'a pas d'autres résultats que d'aggraver les charges des contribuables. (Très-bien! très-bien! à droite.)

« Tels sont les trois motifs pour lesquels je voterai contre le projet de loi. Vous pouvez, puisque vous êtes la majorité, vous pouvez, si vous le voulez, ajouter un nouveau milliard aux 30 milliards de dettes qui pèsent déjà sur l'État français... (Exclamations à gauche); vous pouvez, malgré nous, multiplier le nombre des établissements d'où la religion est bannie. Vous pouvez, en dépit de la justice et de l'équité, employer les ressources de l'État à éteindre et à détruire peut-être l'enseignement libre; mais, quant à moi, il m'est impossible de m'associer à de pareilles entreprises. (Très-bien! très-bien! à droite. — Aux voix!)

### REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été fertile en événements de toutes sortes qui ont amené l'effondrement de toute la cote.

Nos rentes ont subi un vif mouvement de recul. Les titres du Crédit Foncier ont été moins éprouvés que beaucoup de valeurs.

Les détenteurs de capitaux ont dans l'émission du Crédit Foncier une excellente occasion d'employer leurs disponibilités.

Les obligations du Crédit Foncier constituent un placement à l'abri des violentes fluctuations auxquelles sont exposées les valeurs de spéculation.

C'est à cette considération qu'il convient d'attacher en partie le succès des précédentes souscriptions du Crédit Foncier, succès qui a toujours été indépendant de l'état du marché. Nous n'en avons pour preuve que les résultats de la dernière émission. Le 3 0/0 était alors à 77.50, le 4 1/2 0/0 à 107 environ, ce qui n'a pas empêché la souscription d'être couverte plusieurs fois.

Il faut s'attendre à une vive poussée en avant des actions de la Banque d'Escompte quand les résultats du voyage à Rome du président du conseil d'administration seront mieux connus. On sait qu'il s'est entendu sur diverses questions avec de hautes personnalités financières et politiques et que la Banque d'Escompte sera appelée bientôt à concourir à l'exécution d'opérations très-importantes.

Les Méridionaux Italiens vont recevoir une vive impulsion du vote définitif des conventions de chemins de fer. C'est vers le 15 avril que le Sénat traitera ce vote; immédiatement la Société aura à émettre 60,000 actions de 500 fr. qui seront dotées de préférence aux possesseurs actuels des actions à raison de une nouvelle contre cinq anciennes. C'est l'occasion de gagner une forte prime sur les actions émises, sans compter la hausse qui se produira sur l'ensemble des titres.

Les titres de la Société Générale conserveront toujours une excellente tenue et attendront avant de descendre à des cours plus élevés que ceux cotés actuellement.

Crédit Lyonnais. — La situation dévoilée par le dernier bilan provoque de nombreuses ventes. Les cours sont tombés de 25 fr. en peu de jours. On a fait vendredi 535. Nos lecteurs qui ont vendu à 565, réalisent un beau profit. Nous conseillons de vendre encore au cours actuel, car les chiffres prouvent que la valeur de l'action flote entre 450 et 480.

L'administration devrait vaillamment déjouer l'appel des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> quarts. Nous serions les premiers à applaudir à cette décision, la seule qui puisse sauver cette Société du but mais consolider l'affaiblissement qu'elle subit depuis deux années.

Au milieu du marasme général surgit une seule affaire. On annonce officiellement l'augmentation des actions de la Compagnie des Mines d'or de Callao.

La richesse de ces mines, situées à 2 kilomètres du Callao, est chose prouvée. Le capital de la Compagnie n'aura à subir aucune incertitude. Le rendement sera immédiat. La production prévue sera telle qu'il est à croire que le capital engagé sera remboursé dans les dividendes futurs des milliers de fois.

Les travaux contradictoires des ingénieurs milent les richesses des concessions de la Compagnie des Mines d'or de l'Indépendance aux richesses du Callao.

On connaît le prodige de Callao dont l'action est à 10,000 fr. tant à cette heure un million et demi.

Les souscriptions seront reçues aux caisses de la Société des dépôts et comptes courants, au siège de MM. Marecard Krauss et Cie. Ces souscriptions assurent le succès de cette émission.

Le capital est limité à 5 millions. L'action est de 500 fr. Le versement immédiat de 250 fr. mettra la mise en valeur immédiate d'une action de quartz bonne pour l'abatage dont le produit atteindra à lui seul un million.

Nous recommandons, en ce moment, les légumes frais sont si chers, les légumes secs, les lentilles conservées au naturel vendues à la CERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, et tout particulièrement ses petites pois et haricots verts à 95 c. la boîte de 100 pouvant être servis à six personnes.



# CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Ordre du jour repoussé par 246 voix contre 217 :

« La Chambre, convaincue qu'une politique plus claire et plus prévoyante peut seule amener une solution honorable, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : MM. Bury, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves ;  
Contre : MM. Benoist, Maillé (Alexis).

2<sup>e</sup> ordre du jour pur et simple : pour, 250 ;  
contre, 209.

Ont voté pour : MM. Benoist, Maillé (Alexis) ;  
Contre : MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves ;  
S'est abstenue : M. Bury.

## LES SOUTIENS DE FAMILLE.

Au moment où le Conseil de révision va commencer ses opérations pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1884, nous croyons devoir rappeler aux familles que les demandes de dispense à titre de soutiens de famille devront être formulées au moyen d'un certificat de position de famille, conforme au modèle n° 5. Elles seront accompagnées d'un extrait du rôle des contributions et de la proposition du Conseil municipal de la commune.

Les jeunes gens qui fondent leur demande sur la situation physique de leur père ou de leurs frères sont invités à présenter ces derniers au Conseil de révision pour qu'il puisse apprécier par lui-même la valeur des réclamations.

Les demandes de sursis d'appel doivent être remises préalablement au maire pour être communiquées par ses soins au Conseil municipal.

Nous apprenons la mort de M. le comte Guillaume de Saint-Léger de la Sausaye, décédé à Saintes, le 40 mars dernier, à l'âge de 62 ans. Engagé volontaire au 8<sup>e</sup> hussards en 1844, admis à l'École de cavalerie de Saumur la même année, il en sortit maréchal-des-logis au 14<sup>e</sup> régiment de dragons ; sous-lieutenant en 1848 et lieutenant en 1854, il fit partie du corps d'occupation d'Italie, puis fut nommé au régiment de dragons de l'Impératrice ; capitaine en 1860, il passe comme instructeur au 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, puis au 8<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Rentré en 1872, il se confia entièrement à l'éducation de ses enfants auxquels il a été subitement enlevé à la suite de la rupture d'un anévrysme. Il était chevalier de la Légion d'Honneur du 29 décembre 1860.

## LA PROCHAINE SAISON THÉÂTRALE.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs, dit *l'Anjou*, que M. Jules Breton, l'éminent directeur des théâtres d'Angers et

de Saumur, est chargé de former une troupe pour l'année 1885-1886.

L'impulsion éclairée que M. Jules Breton a su imprimer à tous les détails de sa direction, l'heureuse initiative dont il a fait preuve dans le choix des artistes et de son répertoire, ont beaucoup contribué à faire du théâtre d'Angers une scène remarquable.

## ANGERS.

Vendredi, le Sénat a voté le projet de loi qui autorise la ville d'Angers à emprunter encore 398,000 fr. pour bâtir des écoles. M. Blavier a vainement essayé d'éclairer le Sénat sur l'inutilité de cette dépense. Le rapporteur a répondu par la rengaine : « Instruction obligatoire ! » Et la rengaine a eu raison sur la raison.

Mais voyez la contradiction ! Pendant que la ville d'Angers se fait autoriser pour un nouvel emprunt, elle ne parvient pas même à faire emploi opportun des emprunts déjà autorisés et encaissés. A la dernière séance du conseil municipal, l'administration a dû se faire autoriser à reporter sur le prochain exercice l'emploi de l'emprunt de 400 mille francs. Ainsi, on emprunte, on encaisse, on paie des intérêts et l'on ne fait pas travailler, comme on s'en vante.

## INCIDENT AU THÉÂTRE D'ANGERS.

On lit dans le *Patriote* :

« Dimanche soir, pendant la représentation de *Manon*, un regrettable incident s'est produit dans les couloirs du Grand Théâtre entre M. le préfet Jabouille et M. Chudeau, président de chambre.

« Une altercation, dont nous ne connaissons pas le commencement, s'est élevée entre ces messieurs. Les seuls mots qui soient parvenus aux oreilles des témoins de la scène sont ceux-ci :

« — Envoyez-moi vos témoins.

« — A vous ? A un rédacteur de la *Satire* ? Jamais !

« Cet incident n'a été, paraît-il, que le résultat inévitable d'une querelle déjà ancienne, envenimée par certains articles de journaux grossièrement injurieux pour M. Jabouille et attribués, à tort ou à raison, par ce dernier à M. Chudeau. »

*L'Anjou* rapporte l'incident en ces termes :

« Dimanche soir, pendant la représentation de *Manon*, à la fin du premier acte, un incident s'est produit dans les couloirs du Grand-Théâtre entre M. le préfet Jabouille et M. Chudeau, président de Chambre à la Cour. Une altercation provoquée, nous dit-on, par M. le préfet, s'est élevée entre ces Messieurs.

« Si nos renseignements sont exacts, M. le préfet aurait menacé M. Chudeau de lui mettre la main sur la figure.

« Malgré l'attitude singulière de M. le préfet, M. Chudeau, qui serait resté parfaitement calme, aurait fini par répondre :

« — Mais c'est une affaire que vous me cherchez, je suis à votre disposition.

« — Si je me battais avec vous, aurait repris le préfet, toute la ville en rirait... vous un rédacteur de la *Satire* ? »

trine, le poids des cadavres entassés par lui. Tantôt il prête l'oreille, prêt à fuir s'il entend des pas ; tantôt il se rejette brusquement en arrière, ouvrant des yeux hagards comme devant une apparition menaçante. Et tout à coup reprend une immobilité de statue. La tempête se concentre dans son cœur. Qu'est-ce donc l'amour ? Un péril. Maintenant, rien ne lui est plus rien. Plus un sourire pour lui. Toujours il aura sur la conscience les ruines qu'il a amoncelées. Toujours il entendra les râles d'agonie et les derniers soupirs. Toujours il verra des pestiférés avec leurs ongles décharnés et bleuâtres, leur face horrible projetant hors de la bouche une langue froide et blanche, leurs chairs verdâtres, leur odeur fétide, et leurs cris : à boire ! jusqu'à ce qu'ils expirent de soif et de putréfaction.

La solitude l'exaspère, le rend fou. Un instant, il s'en rend compte, se dresse sur ses pieds, marche. Il est tard. Il fait noir. Toulon dort ou expire.

Il va, au hasard, sans savoir où il est, sans but, trébuchant, halluciné : les chevrons hérissés par ses doigts crispés, un tumulte effroyable gronde dans ses oreilles, dans son cerveau.

A chaque pas, il lui semble entendre des pas derrière lui, sentir des frôlements, apercevoir des ombres mouvantes ; et il se met à courir pour leur échapper.

— Ils me poursuivent, tous, tous !

Les élèves de philosophie du lycée de Niort viennent de prendre une résolution qui les honore.

Ils proposent à leurs camarades de tous les lycées et collèges de renoncer aux prix de fin d'année et d'en envoyer le montant à nos soldats du Tonkin.

On assure que M. Jules Ferry a supprimé dans la première dépêche sur l'affaire de Dong-Dang, accusant 200 tués ou blessés, les derniers mots de ce télégramme.

Voici quels seraient ces mots :

« Je m'attends aux plus graves événements. »

» BRIÈRE DE L'ISLE. »

Tout est possible de la part d'un homme qui a fait du mensonge un procédé de gouvernement.

On nous apprend, de source autorisée et d'après une dépêche particulière, que nos malheureux soldats, cernés en quittant Lang-Son par des forces chinoises écrasantes, ont dû, après avoir épuisé toutes leurs munitions, s'ouvrir un chemin à la baïonnette.

Plus du quart de notre effectif est resté sur le terrain dans cet effort désespéré.

C'est à la poitrine que le général Négrier a été blessé.

ALLEMAGNE. — Berlin, 30 mars. — La plupart des journaux publient ce matin, ne paraissant jamais le lundi matin, des suppléments relatant les dernières dépêches du théâtre de la guerre au Tonkin. Ces dépêches ne sont accompagnées d'aucun commentaire ; mais dans les rues, sur les places, il se forme constamment de nouveaux groupes, où l'on discute les événements avec une extrême vivacité.

## Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 29 mars 1885.

Versements de 110 déposants (15 nouveaux), 30,338 fr. 97.  
Remboursements, 19,753 fr. 60 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

PRUDENCE EST MÈRE DE LA SURETÉ. — Ce proverbe est surtout vrai quand il s'agit du choix d'un médicament, mais lorsque celui-ci se recommande par des preuves journalières et irréfutables, comme celle que nous transcrivons ci-dessous, son choix s'impose : M. Théodore Dunogué, propriétaire à Roquefort (Landes), écrit à M. Herizog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris : « Je reconnais que votre produit est très-efficace pour maintenir les désorganisations du corps ; mais aussi pour les douleurs et rhumatismes dont j'étais affligé depuis quatre mois, et, pour dire vrai, je n'ai pas trouvé un meilleur remède que vos Pilules Suisses. Maintenant j'espère qu'avec l'aide de Dieu j'aurai pour toujours enseveli mon cruel rhumatisme. »

Il voit des visages livides et il répète :

— C'est mon œuvre ! c'est mon œuvre !

D'instinct, il a gagné une route montant au mont Faron. Dans les ténébres, deux ou trois arbres se dressent vers le ciel ; ce sont des fantômes noirs ; à un détour il les voit venir à sa rencontre.

Alors il porte la main à sa poche, tire un pistolet, vise...

Un bruit humain l'arrête. Une lueur de raison l'éclaire. Du bouquet d'arbres qu'il reconnaît, il se fait un refuge et regarde : Le bruit humain est produit par les pas de quatre hommes qui descendent la côte portant une civière recouverte d'un drap funèbre. Horreur ! de dessous ce drap, sort une voix qui lui crie :

— Empoisonneur !

Ah ! les sanglots ! les malédictions ! L'air en frissonne.

Il se reprend à courir, les yeux hors des orbites, l'arme à la main, tremblant d'effroi. Le marin intrépide, le vaillant soldat fuit dans l'épouvante.

— Assassin ! empoisonneur ! lui crient toutes les voix de la nature, ces voix aphanes et lugubres qui flottaient dans l'espace, sur les eaux, entre les feuillages, le long des chemins.

— Empoisonneur ! tueur d'hommes !

— Pitié ! pitié !

La route montueuse et plantée se peuple de spectres. La lune se lève. Fageot entrevoit sa face pâle

## Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 31 mars.

CLÔTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

Les *CROCHETS* du PÈRE MARTIN, comédie en 3 actes.  
Les *Charbonniers*, opérette en 1 acte, musique de Costé.

Mercredi 1<sup>er</sup> avril, à 8 heures du soir.

CONCERT ANNUEL donné au bénéfice du Dispensaire des Sociétés de secours mutuels d'Angers, avec la bienveillant concours de M<sup>lles</sup> Dorian, Marie Soli, MM. Neveu, Dechesne, Jazon, Weber, Gorin, Thibaud et Meiners, la Société Sainte-Cécile, la Musique Municipale et la Fanfare de M. le marquis de Foucault.

## LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 28 mars 1885.

*Chronique parisienne*, par A. de Bonville.  
*Une famille pauvre* (suite et fin), par Xavier Marmier.

*Roquefort*, 2 gravures, par Paul Perret.  
*Les Russes dans l'Asie centrale*, par Fernand Hue.

*L'électricité dynamique*, 9 gravures, par J. Lebreton.  
*Chronique théâtrale*, par La Framboisière.

*Sphinxiana*.

Abonnement : Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

La 27<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C<sup>ie</sup>.

L'auteur y achève l'étude précédemment commencée sur le Schleswig-Holstein.

Outre une carte de la baie de Kiel avec les forts et batteries de Friedrichsort, quatre gravures ornent le texte. Ce sont des vues du port de Kiel, de la Cathédrale de Schleswig, de Rendsbourg et d'Altona.

## SOUSCRIPTION

A 1,000,000 D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

Du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à SAUMUR, 19, rue du Marché-Noir.

## VIENT DE PARAÎTRE

QUELQUES HEURES AVEC LES SAINTS

Traduit de l'anglais, par M<sup>me</sup> B. DE LÉPINE.

Un joli volume in-12, 3 francs. En vente chez Dèzà, rue Saint-Jean.

## CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

## 13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### AMOUR ET CHOLÉRA

HISTOIRE ARRIVÉE

Quand la nuit vint, il était assis sur une pierre, loin, il ne savait où. La vague lui montait aux jambes.

Une brume chaude enveloppait Toulon.

— Un lincoln ! dit-il.

Le silence régnait.

— Un silence de tombeau !

Pas un navire au large, le sifflet du chemin de fer se taisait, une sérénité de ville agonisante dominait. Dans le port, au sein de la brume, les bâtiments à l'ancre dessinaient faiblement leur mâture. Il se rappelait que tout à l'heure, en passant, il avait aperçu la *Myriam* et qu'il s'en était détourné avec horreur. L'horreur, c'était toute la sensation qui lui restait. Ah si ! la haine de lui-même, la haine pour tout ce qu'il avait aimé. Comment vivre avec cela ? Vivre quand il avait porté la mort au sein de tant de familles, quand il était un assassin, pire que tous les assassins traînant autrefois le boulet dans le baignet !

La nuit devint noire. Assis sur sa pierre, au bord de l'immensité liquide, sous le ciel qui semble se voiler pour ne pas le voir, il se sent seul, perdu, le plus hâlé des cains. Et il a aussi, sur la poi-

qui le regarde au-dessus de tous ces spectres.

Il court plus fort, pour ne plus voir cette face sinistre qu'il ne reconnaît plus. Haletant, trempé de sueur, blême, glacé, ivre, fou, il court se heurtant à gauche et se sauvant à droite pour se heurter encore contre les noirs fantômes qui, maintenant, descendent en masse. Et toujours la face grimaçante et livide ; et toujours les spectres se pressant, lui barrant le passage, et toujours les sinistres rumeurs lui criant :

— Meurtrier ! Empoisonneur !

Ce qui l'arrête dans sa course insensée, c'est une grille contre laquelle il se heurte, ensanglantant son front, la grille de son parc. Il sursaute. Une lumière brille à une fenêtre de la maison. De cette fenêtre s'envole encore un spectre, plus grand que tous les autres, qui s'abat sur lui, l'enveloppe dans son suaire, cherche son cœur, le tord, l'arrache...  
Il pousse un cri :

— Ce remords ! vivre avec ce remords ! Je ne peux pas... Adieu !!!

Fageot met le canon du pistolet dans sa bouche ; le coup part. Il tombe.

Une seconde après la détonation, une femme ouvre précipitamment la grille tandis qu'un homme accourait par la route :

— Mort ! criant désespérés M<sup>me</sup> Fageot et le major Brave t.

JENNY TOUZIN.

FIN.



Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M<sup>e</sup> Brac, Le lundi de Pâques, 6 avril, à midi.

**MAISON**

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Puits-Neuf et du Marché-Noir, Occupée par M. ROCHEREAU, bijoutier. — 17 ans de bail. Loyer : 1,200 fr. Mise à prix : 21,000 fr.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23 (hôtel Blancier).

**A VENDRE OU AFFERMER**

Commune de Saint-Martin-de-la-Place : 1<sup>o</sup> Un pré de 1 hectare 93 ares 45 centiares, à la Boire-Lambault ; 2<sup>o</sup> Et un pré de 2 hectares 27 ares 73 centiares, au Clos-Leger. S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER. (299)

**A VENDRE UNE MAISON**

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 8, et de la rue de la Tonnelle. S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun.

**A VENDRE LA BELLE**

**TERRE D'ANGLIERS**

Près LOUDUN (Vienne) Appartenant à M. le Prince de la Tour d'Avvergne.

1<sup>o</sup> Lot. — Château moderne, en parfait état, parc entouré de murs, jardin et avenue..... 37 hectares

2<sup>o</sup> Lot. — Bois taillis et futaies à l'entrée de la forêt de Soëllois, réputée par ses chasses à courre..... 172 hectares

3<sup>o</sup> Lot. — Les fermes du Cloudi et de la Chalopinrière ..... 79 hectares

S'adresser à M. GOGUET, expert à Niort (Deux-Sèvres), et à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun.

**A Vendre ou à Louer VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre. S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

**A CÉDER**

Pour cause de décès, UN FONDS DE FORGERON EN TOUS GENRES

**A la Breille.**

S'adresser à M<sup>e</sup> RABOIN, à la Breille. (262)

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

**OURTOULE-MARTRES FUMISTE**

28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calorifères Cheminées marbre, faïence et tôle

**MANUFACTURE**

DE PIANOS et HARMONIUMS

**LÉPICIER**

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (peuvent être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau**

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement se dirige uniquement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Louis, ANGERS) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



ON DEMANDE un employé, maison BRUNET et PINET, Saumur. S'adresser le samedi.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

**MALADIES DE POITRINE**

**ET DE LA GORGE**

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatrizer les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS, PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (443)

**INJECTION PEYRARD**

Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inépuisable a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. Chez l'inventeur, B. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

Saumur, imp. P. GODET.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

**BANDAGES HERNIAIRES**

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM Fr<sup>es</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier et bandagiste.

Crédit à tout le Monde

PAR

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

LIBRAIRIE ABEL PILON

**A. LE VASSEUR, SEUR**

33 - Rue de Fleurus - 33


PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE



Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur:

**LA CHASSE**

2<sup>e</sup> édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVEUX

Soignée de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 MARS 1885.**

Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 % .....	80 1/2	77 1/2	Est .....	796 25	780	OBLIGATIONS.			Gaz parisien .....	518	518
3 % amortissable .....	82 3/4	79 50	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1215	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	567 50	507 50	Est .....	369	368
3 % (nouveau) .....			Midi .....	1170	1150	1865, 4 % .....	516	515	Midi .....	378	373
4 1/2 % .....	103 90	102	Nord .....	1035	1002 50	1869, 3 % .....	407	404	Nord .....	391	378 50
4 1/2 % (nouveau) .....	109 50	107 40	Orléans .....	1370	1360	1871, 8 % .....	399	393	Orléans .....	379	
Obligations du Trésor .....	508	505	Ouest .....	867 50	860	1875, 4 % .....	518 50	517 50	Ouest .....	378	375
Banque de France .....	5150	5100	Compagnie parisienne du Gaz.	1590	1650	1876, 4 % .....	519 50	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée ..	378	375
Société Générale .....	470	465	Canal de Suez .....	2050	1980	Bons de liquid. Ville de Paris.	530	526 50	Paris-Bourbonnais .....	378	373
Comptoir d'escompte .....	990	972 50	C. gén. Transatlantique ..	490	485	Obligations communales 1879.	453	445	Canal de Suez .....	577 50	575
Crédit Lyonnais .....	542 50	520				Obligat. foncières 1879 3 %	452	447			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1355	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	361	356			
Crédit mobilier .....	210	205									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	
matin	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Saumur ..	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		
Chacé ..	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	Brézé ..	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			
Brézé ..	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé ..	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			
Montreuil.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur ..	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39		

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	
matin	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7 00	1 55	8 35
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 02	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55
Lernay ..	7 02		2 11		8 51	Lernay ..	6 07	9 18		4 37		Arçay ..	8 34	3 04	10 14
Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 04	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 02
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 57	4 24	11 27
												Loudun	10 32	4 56	12 01
												Poitiers	10 32	4 56	12 01

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, LE MAIRE, Certifié par l'imprimeur soussigné.